



## Nom de famille de mon fils doit être rectifié

Par **DOMINIQUE**, le **12/09/2009** à **20:53**

Bonjour,

Je réside en Hongrie depuis 10 ans.

Le 20/11/2004 mon fils est né à Budapest. Son identité hongroise est Zalán Szita-Bellemin (Szita =nom de famille du pere et bellemin=nom de famille de la mere)

Il a été enregistré de cette façon au consulat il y a 5 ans mais il y a quelques mois, j'ai reçu un courrier m'informant qu'une erreur humaine avait été faite et qu'à l'époque où mon fils a été enregistré, la cumulation des 2 noms n'était pas encore autorisée par la loi.

Mon fils devrait donc prendre le nom de son pere et s'appeler Zalán Szita en France.

Je ne souhaite nullement donner mon accord pour modifier l'acte de naissance de mon fils. Ai-je un recours possible ?

Est-ce possible pour mon fils d'être enregistré en Europe sous deux identités différentes ? Szita Zalán et Szita-Bellemin Zalán ? Cela me semble absurde.

Merci pour votre aide.